



**6e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
le mercredi 24 septembre 2025, à 19 h
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy
Salle RC15
965, rue Valentin**

SONT PRÉSENT.E.S :

M.	Réal Jean	Vice-président
M.	François Monnou	Secrétaire
M ^{me}	Diana Polovei (arrivée 19h30)	Trésorière
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M ^{me}	Rosalie Tohoue	Administratrice
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

SONT ABSENT.E.S :

M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Paul-André Proulx	Administrateur

II Y A QUORUM

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

M ^{me}	Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
-----------------	------------------	--

14 personnes assistent à l'assemblée.

L'horaire mentionné dans le procès-verbal est celui prévu dans l'ordre du jour et ne reflète pas nécessairement l'horaire réel de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
Réal Jean ouvre la séance à 19 h 03.	
2. Désignation d'une présidence d'assemblée	19 h 01
Sur proposition de Valérie Poirier, appuyée de Jean-Luc Lavoie, Réal Jean est désigné comme président d'assemblée. <i>Adopté à l'unanimité</i>	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 03
Demande d'ajout au point 7 : jardin d'habitat Sur proposition de Valérie Poirier, appuyée de Rosalie Tohoue, l'ordre du jour est adopté. <i>Adopté à l'unanimité</i>	
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 mai	19 h 05
Sur proposition de François Monnou, appuyée de Valérie Poirier, le procès-verbal de l'assemblée du 28 mai est adopté. <i>Adopté à l'unanimité</i> • Affaires en découlant : des discussions sont prévues plus loin dans l'ordre du jour	
5. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 15
Anne Corriveau :	
- "En suivi à une résolution du conseil de quartier pour que la Ville installe des panneaux d'arrêt dans toutes les directions à l'intersection de la rue de la Pérade et de l'avenue du Brabant, l'élue rapporte que les comptages effectués par la Ville ne justifient pas l'ajout de panneaux d'arrêt ou de feux de circulation. L'intersection ne rencontre pas non plus les critères d'accidentologie (nombre d'accident). Le MTMD ne fera pas d'analyse de son côté sans l'atteinte de ces critères".	
- Des citoyens sont venus déposer une pétition.	
- Invitation à être bienveillant envers les futurs élus qui se présentent à vos portes.	
- Réal Jean rappelle aux candidats aux élections présents dans la salle qu'ils ne peuvent pas faire de politique pendant le conseil de quartier.	
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 25
- Une citoyenne dépose une pétition concernant le bruit causés par des autobus dans l'aire d'attente créée sur le boulevard Nelson. Une résolution sera faite au point 7 pour accepter et appuyer la pétition.	
- Table de concertation vélo (Marie-Ève Martel) : une rencontre concernant le déneigement du CVC est prévue avec un représentant de la Ville de Québec le 12 novembre. Les travaux prévus par le MTMD pour raccorder les corridors cyclistes (Nelson à Hochelaga) n'auront pas lieu. La Coop Roue Libre a consulté la table de concertation pour lancer un sondage sur ce qui freine les citoyens à utiliser le vélo.	
7. Suivi des dossiers en cours et affaires nouvelles	19 h 35

- Projet de mobilisation en sécurité routière (suivi)

Il y a eu des améliorations concernant la sécurité routière et le conseil de quartier considère que les dossiers qui étaient en cours sont maintenant clos.

- Résolution en faveur du renforcement des conseils de quartier (discussion)

Réal Jean demande aux membres de lire la documentation envoyée par Éloïse Gaudreau afin d'en discuter à la prochaine rencontre.

- Projet Tram-cité

La Caisse de dépôt a fait une présentation aux présidents des conseils de quartier le 4 juin 2025 afin d'expliquer son mandat : livrer un tramway pour 2033.

- Jardins d'habitat

Il faut demander des permissions à la Ville de Québec afin d'aménager les jardins d'habitat sur les terrains de la Ville. Les personnes intéressées par le projet peuvent s'adresser à Valérie Poirier, responsable du projet. Il y aura un kiosque au futur site de la forêt nourricière lors de l'activité organisée par les amis du Boisé Nelson ce samedi de 9h30 à 11h.

- Résolution pour dépôt et appui de la pétition

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-35

Sur proposition de Jean-Luc Lavoie, appuyée de Valérie Poirier, il est résolu d'accepter le dépôt de la pétition pour le bruit des autobus dans la nouvelle aire de transit, laquelle a été signée par 58 citoyens (voir annexe 1 à la fin du document).

Adopté à l'unanimité

Sur proposition de Jean-Luc Lavoie, appuyée de Rosalie Tohoue, il est résolu d'appuyer les citoyens dans leurs démarches pour trouver une solution acceptable concernant le bruit des autobus dans la nouvelle aire de transit. Valérie Poirier est responsable du suivi.

Adopté à l'unanimité

8. Élections (présidence)

20 h 05

Alexandra Mauger est désignée comme présidente d'élection. Jean-Luc Lavoie propose la candidature de Réal Jean à la présidence. Réal Jean accepte la mise en nomination. Réal Jean est élu par acclamation à l'unanimité.

9. Affaires internes

20 h 10

- Correspondance et secrétariat

- Les données sur les demandes faites au 311 sont [disponibles](#) (par quartier, par sujet et par saison),
- Pour les plaintes concernant la vitesse sur le boulevard Nelson, Réal Jean a répondu qu'il fallait contacter le 311.

- Trésorerie

- Le solde au compte n'est pas disponible.

- Diana Polovei doit voir à corriger l'accès en ligne du compte Accès D par les personnes autorisées.
- Une 3^e personne doit être nommée pour le compte bancaire :

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-36

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de François Monnou, il est résolu de nommer Réal Jean comme 3^e responsable du compte bancaire.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-37

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de Rosalie Tohoue, il est résolu d'autoriser le paiement de 150\$ pour la rédaction du procès-verbal de septembre. Un virement de 150\$ sera effectué par la trésorière pour payer la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon.

Adopté à l'unanimité

- Calendrier des rencontres

Les rencontres du conseil de quartier sont prévues le 4^e mercredi de chaque mois. La prochaine rencontre se tiendra le 22 octobre.

- Recrutement

Réal Jean invite les personnes présentes à s'impliquer au sein du conseil de quartier.

- Gestion de la page Facebook

La page Facebook est principalement gérée par Rosalie Tohoue, appuyée par Jean-Luc Lavoie et Valérie Poirier. Diana Polovei va aussi contribuer.

- Document de suivi des résolutions

Un document sera produit par Réal Jean afin de faciliter le suivi des résolutions.

- Document des points de suivis

Un document sera produit par Réal Jean afin de faciliter les suivis des différents sujets.

10. Divers 20 h 45

- Éradication de la Renouée du Japon : présence de cette plante dans le quartier. Valérie Poirier fera une demande à la Commission de la Capitale Nationale afin de savoir si des démarches ont été amorcées. Il faut appeler le 311 si on constate la présence de plantes envahissantes.
- Les pancartes de sécurité routière préparées par le Conseil seront distribuées. La date et le lieu seront annoncés sur la page Facebook.

11. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée 20 h 50

Les personnes présentes sont satisfaites de la rencontre.

La séance est levée à 20 h 13.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Martine Gagnon, révisé par François Monnou et Réal Jean.

Réal Jean, président

François Monnou, secrétaire

Annexe 1

Texte de la pétition déposée à la résolution **CQPSF-25-CA-35**

Québec, septembre 2025

Direction générale du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
Mme Maude Mercier Larouche, présidente du c.a. du RTC
Membres du Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy

Nous, résidents du Marly-le-Châtel 1, 3759 Gabrielle-Vallée, Québec, contestons la présence d'autobus en transit sur le boulevard Neilson, en amont du terminus Marly.

Des autobus sont garés à toute heure du jour, y compris les soirs, fins de semaine et jours fériés, ce qui nous apparaît injustifié.

Ces véhicules lourds constituent une nuisance sonore et une source de pollution (moteur en marche, purge bruyante des freins à air) qui perturbent notre quiétude et, ce faisant, affectent notre santé et notre qualité de vie.

Par conséquent, nous demandons le retrait de cette nouvelle aire de transit, considérant que d'autres espaces plus appropriés peuvent être disponibles.

58 personnes ont signé la pétition.